

En savoir plus sur les modalités de participation au cluster sur la qualité de vie au travail :

➤ Contacter l'Aract de votre région



Siège social
12 rue Ferdinand Buisson
14280 Saint Contest
02 31 46 13 90
www.normandie.aract.fr

Établissement de Rouen
108 avenue de Bretagne - Imm. Le Rollon
76100 Rouen
02 32 81 56 40

➤ Contacter l'ARS de votre région



ARS Normandie
Espace Claude Monet
2 place Jean Nouzille - CS 55035
14050 Caen Cedex 4
02 31 70 96 96



Télécharger
le Travail &
Changement sur
la qualité de vie
au travail



Télécharger
le 10 questions
sur... la qualité
de vie au travail
dans les
établissements
de santé



Télécharger
le 10 questions
sur... la qualité
de vie au travail

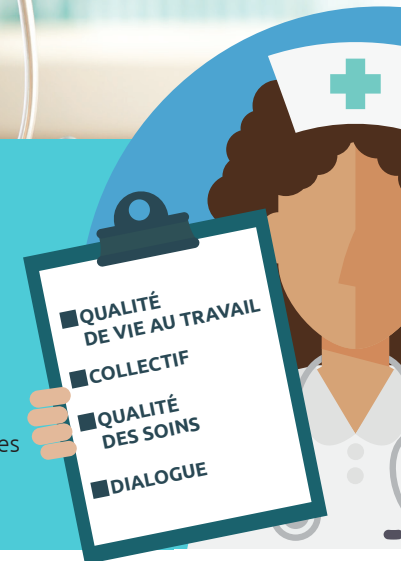


CLUSTERS SOCIAUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ POUR LE DÉPLOIEMENT D'UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



REJOIGNEZ UN CLUSTER SOCIAL POUR :

- 👍 **Engager une démarche expérimentale et apprenante** sur la mise en œuvre d'une politique de qualité de vie au travail
- 🤝 **Tester de nouvelles manières de coopérer**, en considérant tous les professionnels comme les experts de leur travail
- 📞 **Echanger avec d'autres établissements** sur leurs expériences et leurs pratiques en matière de qualité de vie au travail



■ QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL
■ COLLECTIF
■ QUALITÉ DES SOINS
■ DIALOGUE

Crédit photo : Freepik



Vous vous sentez seul pour faire

Acquérir une nouvelle méthode de travail
reposant sur la collaboration de tous

Progresser sur des sujets propres à l'établissement dans un cadre sécurisé



Besoin d'expertise sur le sujet



Besoin d'échanger avec les autres

Enrichir le dialogue social

Repenser la question de la performance,
en y intégrant l'amélioration des conditions de travail



UN PROJET SOUTENU SUR LE PLAN POLITIQUE ET TECHNIQUE PAR UNE DÉMARCHÉ NATIONALE, ET AU NIVEAU REGIONAL PAR UN ACCOMPAGNEMENT DE L'ARACT ET DE L'ARS



Un cluster social :

- 5 à 8 établissements de la région
- Représenté par un trinôme : un membre de la direction, un représentant du personnel, un personnel médical ou cadre de santé
- Des personnes impliquées plus largement au sein de l'établissement

Des objectifs :

- Accompagner et outiller les établissements de santé pour initier et développer une démarche qualité de vie au travail
- S'appuyer sur les échanges d'expériences entre établissements et entre acteurs pour innover aussi sur le territoire

Un programme :

- 5 séances collectives de travail, entre établissements
- En alternance aux travaux collectifs, des appuis individuels dans les établissements, pour avancer sur les démarches internes
- Permettre des échanges de pratiques, d'outils
- Des apports de connaissance sur la qualité de vie au travail, mise à disposition de démarches et d'outils